

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUE-POSTAUX
N° 6.015 — NANTESLes Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN « BULLETIN »
PARAITRA LE 21 JUILLETNomination d'agents nouveaux
du Syndicat Central

Notre Bulletin du 5 mai avait fait connaître les nominations comme agents :

A Brains, de M. Michaud fils, au bourg.
A Gorges, de M. Bossard, à la Giraudière.
Et à Plessé, de M. Audrain, ce dernier à titre provisoire seulement.

Depuis, la Chambre syndicale a nommé comme agent à titre définitif à Plessé, M. Lebeau.

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Les prix que nous avons publiés dans notre bulletin du samedi 5 mai, sont valables jusqu'au 15 juillet prochain.

Nous pensions pouvoir publier dans le présent bulletin ceux qui seront applicables du 15 juillet au 31 octobre prochain.

La situation très embarrassante dans laquelle se trouve le commerce des engrais, par suite du prix extrêmement bas donné par le Comptoir Français du Sulfate d'ammoniaque pour cet engrais sans aucune garantie de livraison de quantités nous force à retarder cette publication jusqu'à notre prochain bulletin que nous tâcherons de faire paraître un peu en avance sur sa date réglementaire du 21 juillet.

Il reste, bien entendu, que toutes les commandes d'engrais qui nous parviendront après le 15 juillet, seront facturées aux nouveaux prix que nous publierons alors.

Nous n'entrevoions pas du reste de grosses modifications dans les prix actuels, sauf probablement dans ceux des engrais composés et des scories.

Comme l'indique la note ci-dessus, le Comptoir Français du Sulfate d'ammoniaque a baissé brusquement le prix de sulfate d'ammoniaque à un taux qui a surpris tout le monde, en le ramenant de 105 à 85 fr. Si l'on rapproche ce prix qui s'applique à un produit dosant 20 o/o d'azote, on comprendra facilement le désarroi actuel du commerce des engrais qui apprend en même temps que cet effondrement du prix, la difficulté extrême, disons même l'impossibilité absolue probable de s'approvisionner au chiffre annoncé. Toutefois nous espérons pouvoir d'ici quelques jours, avoir des engagements fermes à proposer à nos adhérents, sous certaines réserves de quantité et période de livraisons.

Blés de semences pour 1923

La Direction des Services Agricoles de Rennes met à la disposition des agriculteurs pour les ensemencements d'octobre 1923, les variétés de blés suivantes, à provenir des cultures sélectionnées de la région.

Hybride inversable. Environ 390 quintaux
Teverson. Environ..... 60 quintaux
Blé des Alliés. Environ..... 20 quintaux
Bon Fermier. Environ..... 500 quintaux

Ces blés seront facturés sur les prix commerciaux cotés à la date du 15 août avec une majoration de 40 pour cent.

Les cultivateurs qui désireraient se munir de l'une ou l'autre de ces variétés de blés, sont invités à nous indiquer sans retard les quantités et sortes dont ils auront besoin. Le Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure se chargera de transmettre les demandes qui ne seront prises que dans la limite des quantités disponibles.

Les accidents du travail agricole

La loi du 15 décembre 1922 a étendu aux exploitations agricoles le régime du risque professionnel que la loi de 1898 avait organisé pour le commerce et l'industrie. De plein droit le patron agriculteur, propriétaire, fermier ou métayer, deviendra responsable de tous les accidents survenus à ses domestiques et ouvriers, comme le sont aujourd'hui les maîtres maçons, charpentiers, forgerons, etc..

C'est une lourde charge pour le monde agricole, qui imposera aux exploitants l'obligation de s'assurer contre le risque qu'ils courent.

Cette loi n'entre point en application immédiate ; elle ne sera applicable qu'un an après qu'aura paru le décret réglementaire qui doit en fixer les modalités d'exécution. Le Conseil d'Etat chargé de préparer ce décret n'a pu le faire dans le délai de 6 mois prescrit par la loi, et le parlement vient de lui donner jusqu'à fin août pour achever sa tâche ; la loi ne sera donc pas exécutoire avant août 1924 au plus tôt.

D'autre part la loi déclare que tous les contrats d'assurance accidents souscrits par des agriculteurs avant la publication officielle du décret réglementaire seront résiliés de plein droit le jour où la loi nouvelle entrera en application.

Ce qui laisse entendre qu'au contraire les polices d'assurance-accidents contractées après que le décret en préparation au Conseil d'Etat aura paru à l'Officiel resteront valables et exécutoires.

Certaines de nos campagnes sont déjà parcourues par des agents qui sollicitent les cultivateurs de s'assurer par avance.

Nous ne saurions trop les mettre en garde contre les dangers d'une décision hâtive que rien ne justifie actuellement.

La loi du 15 décembre 1922 est mal faite ; le décret réglementaire devra la compléter, sinon la réviser indirectement sur bien des points. Attendons l'apparition de ce décret ; son étude approfondie indiquera seule comment et sous quelles formes l'assurance contre les accidents du travail pourra être utilement faite. Une année nous séparera encore de la date d'application de la loi.

Pendant ce temps les grandes associations agricoles examineront s'il est possible de s'adresser aux Compagnies d'assurances existantes ou s'il ne convient pas plutôt de créer partout des caisses locales d'assurances mutuelles accidents avec une réassurance départementale.

Crésyl

Nous pouvons procurer à nos adhérents les produits suivants, excellents pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des poulaillers.

Crésyl Henry, en bidons de 1 litre 5 fr.
Crésyl Henry, en bidons de 5 litres 25 fr.
Crésylol, en bouteilles de 1 litre... 4.50

Marchandises à prendre à nos bureaux, 5, quai Cassard.

MAIS POUR VOLAILLES

Nous disposons de quelques hectolitres petit maïs blanc des Landes, sain et de très belle qualité, solde de notre approvisionnement de maïs de semences.

L'hectolitre logé 65 fr. sur wagon départ Châteaubriant.

Sulfate de Cuivre
Bouillie Azur
Soufre

Nous cotons 182 fr. le sulfate de cuivre depuis quelques jours déjà.

La bouillie Azur est toujours cotée 170 fr.

Le soufre sublimé est à 75 fr. avec la majoration d'usage pour les livraisons en sacs de 50 kilos.

LES MALADIES
DE LA POMME DE TERRE

Caractères auxquels on les reconnaît

Moyens de les combattre
et de les prévenirPAR
V. DUCOMET Professeur de botanique à l'Ecole d'agriculture de Grignon
ET. FOEX Directeur de la station de pathologie végétale de Paris

(Suite)

AUTRES MALADIES

LE MILDIOU

(Phytophthora infestans (MONTAGNE DE BARY)
CARACTÈRES DE LA MALADIE

1° Sur le feuillage

La maladie est essentiellement caractérisée par l'apparition sur les feuilles de larges taches rapidement desséchées, fauves ou brunes, très estompées, à la face inférieure desquelles se montre un revêtement poussiéreux léger d'un blanc grisâtre. Visible sur toute la surface, au début, ce revêtement est bientôt limité à la bordure, tout autour de la partie desséchée et finalement on n'en voit plus trace. A ce moment, le mal peut être confondu avec des dessèchements de natures très diverses (grillages, etc...).

2° Sur les tubercules

Les tubercules sont atteints à la suite des feuilles. Ils pourrissent avec brunissement de la chair à partir de la peau ; à l'extérieur, le mal se reconnaît à des brunissements sur des étendues variables, vaguement délimitées. Mais ce caractère imprécis ne permet pas toujours d'affirmer la nature de la maladie qui peut être confondue avec d'autres pourritures.

EVOLUTION DE LA MALADIE

La maladie apparaît, en été, à des moments variables, selon la région, les années et le temps : fin juin, juillet, août et septembre. L'humidité est indispensable à son apparition et à son développement.

Les pluies estivales sont dangereuses, surtout si elles succèdent à une période de refroidissement un peu prolongée. L'invasion est rapide lors du relèvement de la température, si le temps est brumeux, si les feuilles restent mouillées. Le mal est aggravé par la persistance d'une humidité chaude ; il est arrêté par la sécheresse.

TRAITEMENT

Les traitements cupriques effectués assez tôt assurent la préservation du feuillage et par contre-coup celle des tubercules. La dose de sulfate de cuivre dans les bouillies peut être réduite à 1 %, à moins que les pluies ne soient trop abondantes. Mieux vaut répéter avec des doses faibles qu'espacer avec des doses fortes. On peut compter sur une durée d'efficacité de 12 à 18 jours, selon le temps. C'est le temps qui détermine le moment et le nombre des traitements.

L'important, c'est de ne pas économiser la bouillie, de marcher vite et de ne pas s'arrêter, à moins que la pluie ne soit trop violente.

MALADIE DU JAUNE (VERTICILLIOSE) (*Verticillium albo-atrum* REINKE et BERTHOLD)

CARACTÈRES SUR LE FEUILLAGE ET SUR LES TUBERCULES

EVOLUTION DE LA MALADIE

Elle est confondue souvent avec le mildiou. Comme dans le mildiou, les feuilles des plantes atteintes présentent de larges taches desséchées plus ou moins estompées, mais ces taches sont bordées de jaune; elles débentent toujours par le bord, la pointe souvent; le revêtement poussiéreux caractéristique du mildiou fait défaut. La plupart du temps, le mal débute par les folioles d'un même côté de la feuille; il commence par les feuilles du bas. Lorsque le mal est très grave, la plante peut être finalement grillée comme dans le mildiou.

La coupe en long ou en travers de la tige au-dessous des feuilles malades montre un jaunissement du bois plus ou moins accusé.

Les tubercules coupés montrent couramment, du côté du point d'attache, un jaunissement ou brunissement de l'anneau plus ou moins étendu. De tels tubercules risquent de perpétuer la maladie l'année suivante, si les conditions de temps et de milieu sont favorables.

Contrairement au mildiou, la maladie du jaune est une maladie des temps et des lieux secs. C'est au cours des étés secs, dans les terres légères brûlantes, sur les variétés précoces ou demi-hâtives qui arrivent sur le déclin de la végétation que le mal sévit avec le plus d'intensité.

TRAITEMENT

Pas de moyen pratique de lutte autre que la sélection.

BIGARRURE ET CHUTE DES FEUILLES (STREAK)

Les feuilles sont parsemées de petites taches brunes anguleuses ou allongées et coïncidant alors avec les nervures.

1^{er} cas (Maladie primaire). — La maladie se traduit d'abord sur les feuilles inférieures et moyennes par des taches noirâtres, anguleuses, pourvues d'un liséré transparent, assez difficilement perceptible. Ces macules dépassent rarement un demi-centimètre. C'est-à-dire que les plus grands atteignent parfois la taille des petites taches qui caractérisent la maladie précédente. A partir des feuilles moyennes, le mal gagne les supérieures, sur lesquelles les taches sont plus petites, plus allongées, souvent en forme de lignes disposées le long des nervures, qui, vues par-dessous, sont brun-noirâtres.

L'altération du tubercule n'est généralement que superficielle. Cependant, du côté de l'attache, elle peut être profonde et dépasser un centimètre. Elle s'étend surtout le long de l'anneau. Pendant l'hiver, l'altération peut gagner tout ou partie du tubercule, et le transformer plus ou moins complètement en une masse brune spongieuse, desséchée.

Les yeux sont souvent tués et l'altération gagne en profondeur au-dessus d'eux.

2^e cas (Maladie secondaire). — La maladie est transmissible par le tubercule. Lorsque ce dernier germe, ses yeux peuvent donner des pousses dont certaines meurent rapidement. D'autres yeux fournissent des plantes qui acquièrent un certain développement, mais restent cependant petites, rabougries, avec des entre-nœuds courts, des tiges minces, rayées de brun, pourvues de légères fentes qui se recourent. Les feuilles qui sont tachées de brun et ont des nervures foncées sont incurvées vers le bas ou déformées. Bientôt, la plante perd, successivement de bas en haut, toutes ses feuilles, sauf celles du sommet qui subsistent à la façon d'un plumeau.

Le tubercule mère ne pourrit que difficilement.

La récolte peut être gravement compromise.

TRAITEMENT

La maladie se transmettant par le tubercule, la multiplication des plantes indemnes constitue la seule méthode de lutte connue (voir sélection.)

L'OIDIUM

(*Erysiphe cichoracearum* D. C.)

Maladie observée pour la première fois en 1917. Ses caractères sont ceux de tous les oidiums ou blancs des feuilles. Revêtement poussiéreux cendré et à la fin de nombreux points noirs disséminés. Jusqu'à présent la maladie n'a pas été très grave, mais elle pourrait le devenir. Les souffrages deviendront peut-être nécessaires.

MALADIES DE FLETRISSEMENT

A. JAMBE NOIRE (*Bacillus Phytophthora* [FRANK] APPEL). — Les plantes se fanent après une période de souffrance plus ou moins longue. Les tiges attaquées de bonne heure se développent mal; les feuilles du sommet s'arrêtent dans leur croissance; les autres pâlisent ou se dessèchent. On observe souvent une sorte d'enroulement qui se distingue de l'enroulement vrai par le manque de raideur des folioles.

Le mal intéresse toutes les tiges d'une touffe ou une partie seulement.

Les tiges atteintes s'arrachent facilement; elles se brisent fréquemment un peu au-dessous du sol; la base est pourrie et franchement noire.

Si la maladie apparaît de bonne heure, la récolte est nulle. Plus tardivement, la récolte est simplement réduite. Les tubercules peuvent pourrir ou ne pas présenter d'altérations visibles. Il est prudent de ne jamais les employer comme plant.

B. AUTRES MALADIES. — Le flétrissement signalé à propos de la Jambe noire s'observe dans plusieurs cas.

1^o Rhizoctone violette (*Rhizoctonia violacea* TUL.) — Le mal se reconnaît aisément grâce au revêtement violet des parties souterraines: base de la tige, rhizomes, tubercules. Comme dans la jambe noire, la tige s'arrache facilement, par suite de la pourriture de la base. Les tubercules pourrissent également quand ils sont très atteints.

La maladie n'est pas spéciale à la pomme de terre; elle attaque la Luzerne, la Betterave, la Carotte et bien d'autres plantes, même sauvages (Sureau, Yèble, etc.).

Les tubercules des touffes atteintes ne doivent jamais être employés comme plant.

Eviter de faire succéder la pomme de terre à d'autres cultures atteintes de la même maladie, même après intervalle d'un an (Luzerne, Blé, Pomme de terre).

2^o Dartrose (*Vermicularia varians* DUCOMET). — Au lieu de la teinte noire caractéristique de la Jambe noire ou de la teinte violette caractéristique de la Rhizoctone, le bas de la tige desséché ou pourri est recouvert de points noirs saillants que l'on retrouve jusque dans la moëlle. On en voit également sur les racines mortes. Sur les tubercules, on observe des plaques liégeuses, raboteuses, également recouvertes de points noirs plus petits que sur la tige. Ces plaques dartreuses qui ont valu le nom donné à la maladie se voient particulièrement sur les tubercules rouges ou violets, chez la Géante bleue, par exemple.

Ne pas utiliser comme plant le produit des touffes atteintes, même si les caractères spécifiques de la Dartrose n'ont pas été nettement observés sur les tubercules (1).

3^o Jambe noire, Rhizoctone violet et Dartrose se reconnaissent aisément. Mais en dehors de ces maladies, on peut en trouver d'autres sur le compte desquelles il est difficile de se prononcer d'après le simple examen superficiel. Il n'en sera pas question; le cultivateur se fera renseigner par les stations de Pathologie végétale (1).

DE L'ASSOCIATION

ET DE LA SUPERPOSITION DES MALADIES

Pour la clarté du sujet, nous avons été obligés de décrire les maladies séparément. Mais, en réalité, elles sont souvent associées ou même superposées.

Par exemple, le Mildiou ou la maladie des taches brunes peuvent se rencontrer

(1) Il est facile de confondre la Dartrose des tubercules avec la Teigne argentée, maladie très répandue, mais dont il ne sera pas question en raison de son peu de gravité.

sur les feuilles atteintes d'enroulement ou de frisolée. Maladie du Jaune, Jambe noire ou Rhizoctone peuvent intéresser des plantes atteintes de maladies de dégénérescence.

Et parmi ces dernières, comme l'enroulement peut être limité aux feuilles de la base et la frisolée aux feuilles du sommet, les deux peuvent exister sur le même pied.

Une plante donnée peut présenter trois ou quatre maladies différentes (par exemple enroulement, frisolée, maladie du Jaune, mildiou).

IMPORTANCE RELATIVE DES MALADIES

Tout dépend du but poursuivi. S'il s'agit d'une culture faite en vue de la consommation, le mildiou peut être très grave, parce qu'il détruit la récolte, et l'enroulement sans gravité, s'il est à son début.

Mais s'il s'agit de la production du plant, l'enroulement sera infiniment plus grave que le mildiou parce qu'il est héréditaire, c'est-à-dire fatalement transmis par le tubercule.

On peut d'ailleurs se défendre contre le mildiou par le sulfatage. On ne peut rien contre l'enroulement (en dehors de la sélection).

En se plaçant à ce point de vue de la production des semences, les maladies peuvent se placer comme suit par ordre d'importance :

- A. — 1^o Enroulement, frisolée et mosaïque;
- 2^o Bigarrure;
- B. — 3^o Maladie du jaune et rhizoctone noir;
- 4^o Jambe noire, Rhizoctone violet et Dartrose;
- C. — 5^o Mildiou, Oidium et Maladie des taches brunes.

Dans la première catégorie, il y a transmission régulière et générale par le tubercule; le mal est ou devient rapidement très grave. Dans la dernière, il n'y a pas transmission.

La troisième et la quatrième peuvent être groupées pour la bonne raison que la transmission est ou problématique (Jambe noire, Dartrose) ou capricieuse (maladie du Jaune et les Rhizoctones). A cet ensemble, nous ajouterons volontiers la panachure, maladie bénigne, mais à transmission régulière.

(A suivre.)

A propos de l'efficacité du cuivre

Voici que la question de l'efficacité du cuivre prend une activité nouvelle. La Société de Pathologie végétale de France m'a demandé une communication à ce sujet, dans la séance solennelle qu'elle vient de tenir à Strasbourg à propos du centenaire de Pasteur. Les idées émises par M. Villedieu y ont été discutées. Je ne veux pas différer de faire connaître aux lecteurs de la « Revue » mon opinion sur ses expériences. Mais, auparavant, je voudrais répondre à l'article publié le 6 juin, exposant les considérations émises récemment par le docteur P. L. Rehm, dans le *Matin*.

S'appuyant sur des observations de M. Truffaut, il dit que les bouillies cupriques ne sont utiles que parce qu'elles fortifient les plantes. Je m'élève contre cette explication qui procède d'une fausse assimilation entre la thérapeutique végétale et la thérapeutique animale. (Le cuivre serait pour la chlorophylle des végétaux, ce que le fer a la réputation d'être pour l'hémoglobine du sang.) Il est parfaitement exact que le cuivre exerce une action stimulante sur les feuilles; celles qui ont été traitées aux bouillies cupriques sont plus vertes; elles persistent à l'automne sur la tige plus longtemps que les feuilles de vigne non traitées et également indemnes de mildiou. Mais, cette action « fortifiante » pour me servir de cette expression vague, appartient à d'autres sels, comme le sulfate de fer, qui n'ont aucune espèce d'efficacité contre le Mildiou.

Puis, c'est une erreur de croire qu'une vigne, parce qu'elle est plus forte, plus développée, est plus résistante aux maladies cryptogamiques. C'est exactement le contraire qui est vrai. C'est un fait d'ob-

servation rigoureuse que sur les vignes chétives, abandonnées, poussant sur des sols ingrats, le Mildiou, comme le Black-rot, exerce des ravages qui sont toujours un peu moins graves.

Il est aussi parlé, dans cet article, de substituer aux pulvérisations une véritable injection au moyen des plaies de taille. Voilà bien du vieux neuf! J'en ai fait l'expérience autrefois, ainsi que d'autres expérimentateurs je crois. Elle ne donne aucun résultat. Il y a encore une fausse assimilation entre la plante et l'animal. La circulation du sang n'est nullement comparable à la circulation de la sève. Les sérums et antitoxines introduits dans le sang de l'homme et de l'animal, y exercent leur effet plusieurs années durant, parce que c'est toujours le même sang, et que ce sont les mêmes organes, des organes persistants qu'il s'agit de défendre. Chez le végétal, ce n'est pas la même sève qui circule. Il passe dans les organes végétaux une quantité considérable de sève qui a son origine dans l'eau du sol et qui s'évapore par la feuille.

Quel que puisse être le mécanisme intime de son action, le cuivre agit à la façon d'un remède préventif au moment de la formation ou de la pénétration des germes et nullement à la façon d'un fortifiant. Dès que le filament émis par le germe du mildiou a pénétré dans les tissus, les bouillies cupriques sont impuissantes à arrêter le développement de ce filament microscopique, âgé de quelques heures seulement. Malgré le cuivre, il envahit les tissus soi-disant fortifiés et après une incubation de 5 à 25 jours, il donne naissance aux taches caractéristiques.

Si le cuivre donnait aux feuilles une résistance physiologique à l'égard du Mildiou, cette évolution ne se produirait pas. C'est donc comme remède préventif et avant la contamination que le cuivre agit.

Il faudrait pourtant en finir avec ces vœux de l'esprit qui jettent la confusion dans une question où il reste encore des inconnues, mais où tant de précisions ont déjà été apportées.

Ce n'est pas dans une année pluvieuse comme celle-ci et où les invasions de Mildiou peuvent être graves, qu'il serait prudent de réduire la dose de sulfate de cuivre dans les bouillies. Je conseille aux praticiens de se tenir en garde contre cette fausse science qui n'en a que l'apparat, qui n'est pas guidée par une saine pensée critique et qui n'a pas été contrôlée dans la nature. Qu'ils s'en tiennent aux formules pratiques qui leur ont déjà donné de bons résultats et qui ont été établies d'après les expériences conduites scientifiquement en pleine nature.

J. CAPUS, député,

Vice-président de la Société de Pathologie végétale de France.

(Revue de Viticulture.)

LA DÉSERTION DES CAMPAGNES ET LES SERVICES DE L'ÉTAT

La désertion des campagnes est devenue un problème angoissant pour notre pays où la guerre a laissé de si nombreux vides dans la population de nos villages. On s'efforce de chercher des remèdes préventifs ou curatifs à cette situation, on décourage du Mérite agricole les familles attachées au sol depuis de longues années, on projette d'accorder quelques (maigres) avantages aux familles nombreuses, on prêche le retour à la terre... tout cela part d'un bon sentiment, mais paraît bien peu efficace.

L'Etat, cependant, contribue tout le premier à faire le vide dans les champs, en gorgeant ses divers services et administrations d'un personnel inutile.

En voici un exemple, cité à la tribune du Sénat, dans la séance du 20 juin, par le rapporteur général du budget.

La Direction des tabacs s'est trouvée, tout récemment, en présence de 4 ou 5.000 agents en surnombre. On en a licencié 1.100, a déclaré M. le ministre des Finances; quant aux 4.000 autres, on a inventé pour eux des travaux improductifs et déficitaires.

Cette seule administration des tabacs avait donc enlevé à la terre 4 ou 5.000 ouvriers dont elle aurait pu se passer.

C'est bien pis encore dans la plupart des arsenaux de la marine et de la guerre,

diatement leurs achats sur les prairies qu'il faut débarrasser promptement de la récolte.

Nous voici au 7 juillet et nulle part on n'a encore commencé à piquer de choux. Quelques rares sillons de betteraves apparaissent de distance en distance. Si le temps sec qui a été si favorable à la fenaison dure encore quelques jours, nous pourrions bien assister à une forte reprise dans la demande et par suite dans les cours des foins. On nous a assuré qu'il en avait été traité entre 40 et 50 fr. les 500 kilogrammes. Une hausse de 20 à 30 francs sur ces prix n'aurait rien d'extraordinaire, surtout si l'on envisage la qualité exceptionnelle des foins jusqu'ici récoltés, et on peut dire que c'est la très grande majorité.

OFFRES ET DEMANDES

OFFRES

61. — A vendre, un Alambic contenance 330 litres. Réfrigérant en tôle, contenance 3 barriques. Le tout état de neuf. Prix 700 francs.

62. — A vendre, Epagneul croisé Setter-Gordon, 3 ans, grande quête, arrêt très ferme, vigoureux, a chassé pendant toute la dernière saison.

63. — A vendre, voiture 2 roues, genre tonneau, taille moyenne, bon état. — S'adresser à M. B. Arnous-Rivière, à Guéméné-Penfao.

64. — A vendre, coupé 2 places, brancards, flèche et volée, garniture intérieure cuir. Bon état, 300 fr. — S'adresser à M. le comte de Guerrif, la Herbretais, à Nozay.

65. — A vendre, foudres ronds, vides d'eau-de-vie, d'une contenance de 4, 5 et 6 barriques, et un vide de vin blanc, contenance 12 barriques. Tous en très bon état.

66. — A vendre : 1° Petit break ballon, état de neuf ; 2° Boghey pour cheval de 1 m. 55 et au-dessus. — S'adresser à M. le baron d'Izarn, à Vigneux-de-Bretagne.

67. — A vendre couple lapins Castor 1 an.

68. — A vendre : 1° Moissonneuses javeleuses 1 cheval et 2 bœufs, très bon état. 2° Petite batteuse à dents, moteur essence 5 à 6 H. P., marche garantie. — S'adresser à M. E. Pennegat, à Guérande.

69. — A vendre superbes lapins angoras blancs, noirs, bleus ; Bévères, Argentés de Champagne grande race. Magnifiques Blancs de Vendée, rustique, prolifique, chair délicieuse, fourrure blanc de neige incomparable, grande valeur. — S'adresser à Mme veuve Douillard, élevage de Montaigu (Vendée).

70. — A vendre chiots « Pointer », 150 fr. au sevrage fin juillet. Parents parfaits chasseurs, mère primée. Beau Pédigrée sang Champion Hussard de Montgazon et Floe de la Guerche.

71. — A vendre : 1° Ecumeuse « Jégo », état neuf ; 2° Pressoir « Idéal », état neuf ; 3° Omnibus capucine 6 places.

72. — A vendre 25 barriques nantaises chène, vides de vin blanc. Bon état.

73. — A vendre ferme contenance 13 hectares un seul tenant dont 2 hectares vigne. Bâtiments très bon état. Bon terrain. Située à 500 mètres gare importante.

74. — A vendre, plusieurs centaines de mille de plants de choux vaches.

75. — A louer ½ fruits pour la Toussaint prochaine, ferme de 15 ou 30 hectares, située à 20 kilom. de Nantes. On prendrait ménage en force pour exploiter au compte du propriétaire.

76. — A vendre 1 pressoir à cage pouvant faire environ 2 barriques. Bon état. On échangerait contre un pressoir faisant 4 barriques.

77. — A vendre chiots bassets tricolores, poil ras ou dur.

DEMANDES

44. — On demande à acheter une jeune vache fraîche de lait, de préférence de race maraichine. Urgent.

45. — On demande pour le canton de Saint-Florent-le-Vieil (M.-et-L.), un ménage de jardinier légumiste, femme basse-courrière.

46. — Femme veuve, 3 garçons, 15, 13 et 12 ans et une fillette 6 ans, demande place de basse-courrière.

47. — Jeune homme sérieux, 26 ans,

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

VIGNES

J. FOULONNEAU

VITICULTEUR

à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire)

Hydrides de Gaillard, Couderc, Seibel Castel, Bertille Seyve, Chevallier, Oberlin, etc. Noah, Othello, Terras, Auxerrois, etc.

Plants greffés — Boutures greffables
Authenticité garantie — Prix réduits
Références dans toute la Loire-Inférieure

Poteaux en pierre
pour Vignes sur fil de fer, franco gare

La C^{ie} d'ASSURANCES GÉNÉRALES

Assure contre la Mortalité des bestiaux et des chevaux prêtés par l'armée.

Contre la Grêle.

L. Feildel & H. Devorsine
1, Rue Affre — NANTES

Assurances contre l'incendie
Contre les accidents et le vol
Assurance sur la vie

RENTES VIAGÈRES

Sellerie - Bourrellerie

DUPERTUIS

Successeur de DAULÉE

82, Rue Saint-Clément - NANTES — Téléph. 2.84

ARTICLES DE LUXE ET DE COURSES

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche 68 »

Chaux menue, ou cendre de chaux 30 »

Chaux agricole, mélangée..... 65 »

Les 1.000 kilos sur wagon départ

Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos.

Pureté : 90 o/o de chaux pure.

Chaux grise de Saint Pompain (Deux-Sèvres)

50 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.

55 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.

Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

marié, désire emploi de régisseur ou garde propriété.

48. — Ménage 4 enfants demande place de jardinier, environs de Nantes.

49. — On demande pour la Toussaint 1924, ménage pour exploiter à moitié fruits, métairie de 14 hectares, située au nord de la Loire et à 12 kilomètres de Nantes et comprenant : Terres labourables, prairies et 2 hectares vignes.

50. — On demande ménage pour exploiter propriété aux environs de Nantes d'une contenance d'environ 15 hectares. (Terres, vignes, jardin.)

51. — On demande un domestique jeune ou âgé pour la culture de la vigne, travail facile.

52. — On demande pour banlieue Nantes, un célibataire à toutes mains, sachant conduire.

53. — On demande à acheter une wagonnette ou break à 4 places, couvert.

Le Gérant : Th. PIGREE.

Tout le monde Peintre avec

la Peinture Bourey

PRÊTE A L'EMPLOI, SOLIDE & ÉCONOMIQUE
EN TOUTES NUANCES ET EN BOITES
DE TOUTES CONTENANCES

Dépôt à NANTES :
DROGUERIE MARTINETTY, 10, Quai du Port-Maillard

COFFRES-FORTS BAUGAT

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES

Téléphone 12-19

Envoi du Catalogue sur demande

Ouverture - Réparations de tous Systèmes de Coffres-Forts

CORDERIE - FICELLERIE
Toiles - Sacs - Bâches

H. Bigeard

18, rue Saint-Léonard - NANTES

Ficelles blanches et goudronnées, Traits Longes, Guides, Câbles

Câbles métallique, Tuyaux toile, Lièuses

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES

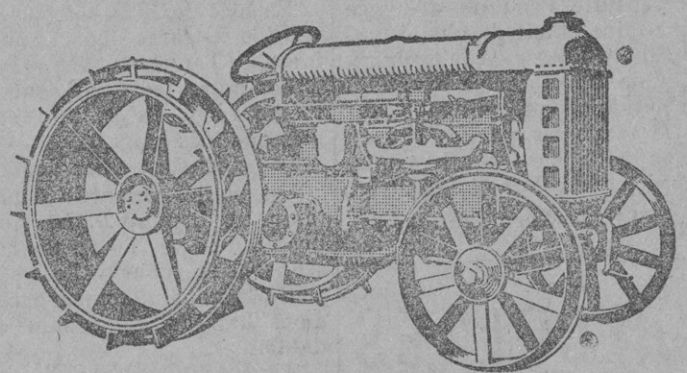
LA TAUPANOSE offre le moyen le plus simple, le plus efficace, le plus économique de détruire les TAUPES. Seul produit assurant une destruction rapide et complète, pouvant être employé en tout temps et en tout lieu. Emploi très facile, sans danger et à la portée de tout le monde (NOTICE FRANCO).
Un seul flacon suffit pour détruire en 1 jour plus de 2500 taupes. — L'essai coûte 50 centimes.
MILLET, pharmacien de 1^{er} d., RAMBOUILLET (S.-M.)

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSÉ DE PRIX

Augmentez vos Revenus AVEC UN FORDSON



Le FORDSON fait le travail de 5 à 6 chevaux, et économise 40 % du temps du Cultivateur. Il est spécialement étudié pour le Labourage, le Battage, etc.

Agence Officielle : GRANDS GARAGES DE BRETAGNE, 20, Rue Racine, NANTES

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ^r

1, Rue Sainte-Catherine NANTES

Constructeur